

ACTUALITÉS

Phénologie

Accélération de la croissance avec les températures printanières

Mange-bourgeons

Risque toujours présent pour les parcelles les moins avancées.

Escargots

Peu d'individus observés, l'accélération de la pousse de la vigne réduit les risques de dégâts.

Excoriose

Vigilance sur les parcelles déjà touchées à plus de 20%

Tordeuses

Pensez à positionner les pièges et diffuseurs

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

PHÉNOLOGIE

La croissance de la vigne est repartie avec l'augmentation des températures. La vigne a gagné un stade depuis la semaine dernière. Les vignes les plus précoces ont parfois atteint 4 feuilles étalées tandis que les plus tardives sont encore au stade « bourgeon dans le coton ». On observe parfois une forte hétérogénéité des sorties au sein d'une même parcelle qui vient s'ajouter à un phénomène d'acrotonie de plus en plus marqué.

Des phénomènes de jaunissement et de marquage des feuilles lié au froid et au vent ont également été observés, principalement en Loire-Atlantique.



2 feuilles étalées sur Melon B. — Source C. Bregeon, CAPDL



4 feuilles étalées sur Chardonnay — Source S. Savary, CAPDL



Éclatement du bourgeon sur cabernet — Source P. Dubois, ATV49



Feuillage marqué par le vent — Source S. Savary, CAPDL

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

P HÉNOLOGIE (SUITE)

Région	Cépage	Bourgeon dans le coton	Pointe verte	Éclatement du bourgeon	1ère feuille étalée	1-2 feuilles étalées	3 feuilles étalées	3-4 feuilles étalées
Aubance	Cabernet Franc							
	Cabernet Sauvignon							
	Chardonnay							
	Chenin							
	Gamay							
	Grolleau							
	Sauvignon							
Coteaux d'Ancenis	Gamay							
Layon	Cabernet Franc							
	Chardonnay							
	Chenin							
	Grolleau							
Loire	Pinot N							
Pays de Retz	Chardonnay							
	Folle Blanche							
	Gamay							
	Melon B							
Sarthe	Chenin							
	Gamay							
	Pineau D'Aunis							
Saumurois	Cabernet Franc							
	Chardonnay							
	Chenin							
Sèvre et Maine	Chardonnay							
	Folle Blanche							
	Gamay							
	Melon B							
Vendée	Chardonnay							
	Chenin							
	Pinot N							
	Negrette							

Stade majoritairement observé

Autres stades observés

EXCORIOSE



Observations

Près de 70% des parcelles ayant été observées pour l'excoriose présentait des symptômes cette semaine (environ 50% les semaines précédentes, avec plus de parcelles observées). Une vingtaine de parcelles observées sur le territoire ont des taux d'infestation à plus de 20% de ceps présentant des symptômes d'excoriose

Période de risque en cours

Sur les parcelles sensibles présentant déjà des symptômes, les averses et les températures douces annoncées dans les 8 jours, si elles se confirment, pourraient provoquer une progression de la maladie, vigilance donc en particulier sur les parcelles ayant déjà atteint le seuil d'intervention.

Seuil de risque

Des symptômes importants d'excoriose fragilisent les bois n-1 et peuvent bloquer le débourrement des bourgeons

situés dans la zone nécrosée, ou ensuite fragiliser la jeune pousse qui ne pourra être utilisée à la taille prochaine.

Il n'est pas établi pour notre vignoble de seuil d'intervention à ce jour.

Chaque situation est à analyser au cas par cas, on peut cependant considérer qu'au-delà de 20% de ceps touchés, une intervention est à envisager.



ÉRINOSE



• Premiers symptômes observés

Observations

Les premières boursoufflures liées à l'érinose ont été observées cette semaine sur 10% des parcelles prospectées, principalement dans le Saumurois, le Sèvre et Maine, le Layon et l'Aubance. Le taux de ceps atteint reste généralement faible, les deux parcelles les plus touchées atteignent respectivement les 16% et 12% de ceps touchés, mais les autres parcelles présentent moins de 8% de ceps atteints. Le niveau d'infestation reste lui aussi faible.

Période de risque

Les premiers dégâts peuvent être observés à partir de quelques feuilles et jusqu'à la pré-floraison. Le risque d'apparition et de développement des symptômes est d'autant plus fort que la vigne pousse lentement.

Méthodes alternatives



L'acarien *Colomerus vitis* responsable de l'érinose a de nombreux prédateurs naturels : acariens prédateurs, typhlodromes et *Arthrocnodax vitis*. Ces organismes savent très bien réguler la pression de ce ravageur, laissons-les « bosser » !

ESCARGOTS



• La période de risque touche à sa fin

Observations

Environ une parcelle observée sur 5 présente des ceps avec au moins un escargot. C'est dans le Layon qu'on trouve la parcelle la plus infestée avec près d'un quart des ceps ayant au moins un escargot. Dans le Saumurois, le niveau d'infestation sur les parcelles touchées atteint jusqu'à 15% des ceps, tandis que dans les autres secteurs, on trouve des escargots sur maximum 6% des ceps. Peu de dégâts observés liés aux escargots cette semaine.

Période de risque

Le risque se situe principalement entre le stade pointe verte et première feuille étalée. Ce stade est atteint pour la moitié

des parcelles observées cette semaine. Les températures printanières annoncées pour les jours à venir sont favorables à une pousse active de la vigne, ce qui permettrait de sortir de la période de risque.



Un escargot monté sur le cep — Source : P. Ardois CAPDL



MANGE-BOURGEONS

• La période de risque touche à sa fin

Observations

La Boarmie et la noctuelle sont les principaux prédateurs des jeunes bourgeons en cours de débournement.

Des dégâts liés aux mange-bourgeons ont encore été observés cette semaine. Environ 40% des parcelles observées présentaient des dégâts sur au moins un cep. C'est dans le Sèvre et Maine et en Vendée que la plus grande part de parcelles atteintes a été recensée (respectivement 60% et 50%) mais le pourcentage de ceps atteints y reste faible (au maximum 8% des ceps présentent des symptômes). Les taux les plus élevés de ceps avec au moins un bourgeon attaqué se trouvent dans l'Aubance avec des parcelles présentant 15% à 30% de ceps attaqués sur les parcelles atteintes.

Période de risque

Les premiers dégâts peuvent être observés à partir du gonflement du bourgeon jusqu'au stade 1 feuille étalée. La moitié des parcelles observées ont atteint ce stade cette semaine. Les températures printanières annoncées pour

les jours à venir sont favorables à une pousse active de la vigne, ce qui permettrait de sortir de la période de risque.

Seuil de risque

Le seuil d'intervention est convenu pour notre vignoble à 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé.



Chenille bourrue sur un bourgeon — Source : S. Savary CAPDL

PYRALES



Observations

Des pyrales ont été observées cette semaine sur plusieurs parcelles du vignoble nantais. Le nombre total d'individus pour 100 ceps reste cependant faible (10% maximum) ainsi que les dégâts engendrés par ce ravageur.

Seuil de risque

Il est fixé à **1 pyrale par cep**.

Le risque peut perdurer au moins jusqu'au stade 5-6 feuilles environ. Ce stade n'est pas atteint mais les températures annoncées pourraient permettre une croissance plus rapide de la vigne et une réduction des risques. L'ob-

servation des parcelles reste importante dans la gestion du risque. Attention en particulier aux parcelles avec un historique.



MILDIU



Petit rappel « biologie » du mildiou phase primaire

Pour qu'il y ait contamination à partir de œufs d'hiver

- de l'eau libre sur le sol (flaque) avec des températures supérieures à 11°C de moyenne journalière pour que les œufs germent. Ils émettent une macroconidie qui contient des spores. Les spores sont libérées dans l'eau et possèdent une certaine autonomie (environ 30 min), de ce fait plus un sol se ressuie vite moins la parcelle sera sensible aux contaminations primaires précoces.
- des éclaboussures du sol vers les jeunes feuilles et plus d'une heure d'humectation permettront la pénétration des spores dans le limbe via les stomates, c'est la **contamination**. La phase suivante est invisible c'est l'**incubation** (développement du mycélium dans la feuille), la colonisation et la destruction des cellules se termine par l'**apparition de la « tache d'huile »** caractéristique sur la

face supérieure du limbe, suivra ensuite la fructification sur la face inférieure.

- que la vigne soit réceptive avec un développement des surfaces végétatives suffisant.

Point situation :

- Les œufs d'hiver pourraient atteindre une maturité suffisante pour engendrer des contaminations pré-épidémiques (élite) d'ici la fin de la semaine d'après le modèle IFV Potentiel système
- La vigne n'a majoritairement pas atteint un stade de réceptivité suffisant (pas assez d'organes herbacés développés)
- Les sols sont ressuyés, il n'y a pas d'eau libre. Les pluies annoncées pour la fin de la semaine, si elles se maintiennent, pourraient réhumecter les sols.

Méthodes alternatives



Les premières taches sur feuilles sont consécutives à des infestations primaires via un effet « splashing » de la pluie du sol vers la végétation entraînant les zoospores de mildiou.

Les travaux d'épamprages sont donc **essentiels** pour éliminer la végétation basse, ce sont des échelles à mildiou !

Le travail du sol et l'enherbement sont des moyens de minimiser l'effet « éclaboussures » de ces premières contaminations à venir.

MOUCHE ORIENTALE

La mouche orientale *Bactrocera dorsalis* est une mouche de grande taille (7-8mm de long) avec un couleur de thorax allant du brun au noir et présentant des bandes ou taches jaunes. Elle est originaire du sud-est asiatique.

La **vigne** est une plante **hôte secondaire** de cet organisme.

En fonction des conditions de températures, le cycle se déroule sur deux à plusieurs semaines (les œufs : 1 à 3 jours et les trois stades larvaires : 9 jours à plusieurs semaines). Les larves se développent à partir de 13°C. La pupaison a lieu dans le sol autour du végétal infecté.

Les adultes sont plus résistants au froid et résistent jusqu'à 2°C (seuil de torpeur). Ils ne devraient normalement pas survivre à l'hiver en France continentale mais peut être dans des zones abritées en Corse.

Grace à leur ovipositeur très pointu, les femelles pondent leurs œufs sous la cuticule des fruits ou légumes. Le point de ponte peut être visible à la surface des végétaux. L'aspect est le même que pour les pontes de cératites. Les **dégâts** sont causés par **les larves** qui se développent en se **nourrissant de la pulpe du fruit** ou légume et secondairement

par le **développement de moisissures** sur les parties atteintes.

Les adultes de Tephritidae sont reconnaissables par leur aspect en forme de triangle, dû à leurs ailes légèrement écartées. Ils sont peu mobiles et on peut les observer sur les fruits ou les feuilles. Il est alors possible de les capturer au filet fauchoir.

Pour la capture par piège, seuls les mâles sont attirés par le méthyl eugénol. Ils ne sont pas attirés par les attractifs spécifiques à *Ceratitis capitata*. Il n'y a pas d'attractant connu pour les femelles.

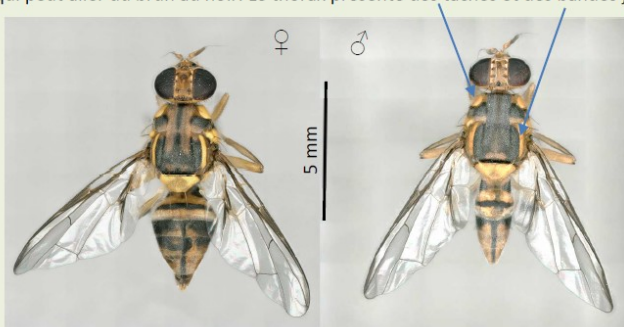
Cet organisme est un **organisme de quarantaine** (liste 1A) pour tous les continents dont elle n'est pas originaire. En France, en 2019, suite à la mise en place d'un plan de surveillance, des adultes ont été capturés dans des pièges en région parisienne et en Occitanie.

En cas de suspicion, prendre contact avec le SRAL ou la FREDON de votre région. Un signalement précoce peut permettre son éradication.

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Bactrocera dorsalis (Diptera : Tephritidae)

L'**adulte** est une mouche de grande taille (7 à 8 mm de long) avec une grande variabilité dans la couleur du thorax, qui peut aller du brun au noir. Le thorax présente des taches et des bandes jaunes.



⚠ Pour les spécimens dans de l'alcool ou de l'eau, la teinte est plus foncée qu'à sec.

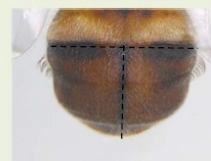
Présence de 2 taches noires sur la face



Pas de tache bien visible sur les ailes



Abdomen présentant une marque noire en forme de « T »



La larve, sans pattes, est de couleur blanc crème. Les crochets buccaux sont visibles par transparence. Elle est très mobile. Au dernier stade, elle mesure jusqu'à 1cm.

La pupa est en forme de tonnelet de couleur orangée à brun. Elle est rarement visible car la pupaison a lieu dans le sol.



V U AU VIGNOBLE



Coccinelle se reposant sur une feuille de vigne— Source : F. Banctel CAPDL



Cercopse — Source : S. Savary CAPDL



Oothèque de mante religieuse — Source : M. Huberty SAS Ets Ouary

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2020
PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Rédacteur : Pauline ARDOIS – CAPDL - pauline.ardois@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : CAPDL- IFV - Viti-Tec Conseils - LVVD - Ouary SAS - ATV 49 - CAPL



Observateurs : CAPDL - ATV 49 - GDV 72 - CAPL - CAMN - LVVD - ACTI SAS - SCPA - Viti-Tec Conseils - Caves de la Loire - Caves Robert et Marcel - Vignerons Nantes Atlantique - LPA Montreuil-Bellay - Ouary SAS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.